



Négociations Temps et Conditions de Travail, les techniciennes et techniciens seront les grand(e)s perdant(e)s. La CGT vous explique POURQUOI !

« **Le Contrat pour l'équilibre social et économique** » c'est dans ces termes que la DRH nous a décrit sa volonté de négocier.

La négociation ciblait trois catégories de salariés :

- 1) Les salariés du NOC : ils ont fait connaître leur profond désaccord, ont organisé leur défense avec une très grande détermination et ont été entendus par la direction.
- 2) Les « techniciens et techniciennes », à qui l'on demande de travailler 200 heures de plus chaque année, ce ne serait pas du temps de travail, mais ce serait tout de même pour le travail, mais ce ne serait pas compté comme du travail, mais, il faudrait tout de même travailler !
- 3) Les générations à venir de nouveaux salariés à qui le forfait jour serait imposé pour les cadres, ou la perte de 11 jours de RTT pour les ETAMs.

Pour mieux faire passer la pilule, la direction envisage de simplifier le recours au télétravail et de répartir plus socialement la participation.

Les « premiers de corvées » seraient les principaux sacrifiés et supporteraient une augmentation de 12,5 % de leur temps passé au travail, soit 25 jours supplémentaires.

Et si la CGT demandait 25 jours de repos supplémentaires, qu'en penserait la direction ?

Le constat est simple. La direction a d'abord supprimé les bases, lieux de prises de services ordinaires des techniciens, puis, a augmenté les zones géographiques de compétence en réduisant le nombre d'équipes. Elle a centralisé la planification des équipes, *organisation dont l'efficacité reste à démontrer.*

Aujourd'hui, on reproche aux techniciens et techniciennes des temps de route quotidiens excessifs et de ne pas être « *compétitifs* ». **A qui la faute ???** La direction évoque une « *garantie des emplois* » à une population qui constate, chaque année, la réduction régulière de ses effectifs.

Chantage à l'emploi ???

Tout ceci sur des airs de « EMPOWER+ » où les BU n'ont de cesse de mettre en concurrence les salariés de TDF et les entreprises extérieures. **Et après, à qui le tour ?**

TDF gagne beaucoup d'argent, hélas, cela ne sera jamais suffisant !
Comme pour le NOC, seule la colère collective organisée
et déterminée pourra faire reculer la direction.